

# COMPLEXE AVICOLE DE BEKOKO : DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°003/CAB SARL/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION D'UN AIR D'ABATTAGE DE PORCS ET DE CONSTRUCTION D'UN DECANTEUR.

[Télécharger le DAO](#)

## 1. Objet

Le Complexe Avicole de Bekoko «CAB SARL » a obtenu du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) une subvention pour l'augmentation de la capacité d'abattage, transformation et de distribution du porc dans les localités de KONAKRY PK 25, ET DEIDO, département du WOURI, région du LITTORAL.

Il est prévu, dans le cadre de l'implémentation et de la gestion dudit Projet, de procéder AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AIRE D'ABATAGE ET DE CONSTRUCTION D'UN DECANTEUR.

## 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, sans être exhaustive, comprend les opérations ci-après :

- L'installation de chantier ;
- Les démolitions et déposes soignées ;
- Les travaux de maçonneries et béton armé ;
- La fourniture et pose de faux plafond en lambris ;
- La fourniture et pose de carrelage (murs et sols) ;
- La fourniture et pose de climatiseurs ;
- La révision et protection complète du réseau Jauge

minimum 80 – 100 litres ;

- La révision complète du réseau d'alimentation en eau ;
- La révision du réseau d'évacuation en eau y compris les regards, la fosse septique et le puisard ;
- Les reprises soignées de peinture ; Les
- aménagements extérieur

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises de l'opération à l'issue des études préalables est de : 6 000 000 (SIX MILLIONS) F CFA

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'achèvement des travaux est fixé à quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de la notification de l'ordre de service.

### **5. Allotissement**

Les travaux, objet de la présente Demande de Cotation (DC) sont repartis en un lot unique ci-après indiqué.

<b>ALLOTISSEMENT.</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>LOCALISATION</b>
Unique	TRAVAUX DE REFECTION D'UN AIR D'ABATTAGE DE PORCS ET DE CONSTRUCTION D'UN DECANTEUR	PK 24, Douala

### **6. Acquisition du dossier**

Le Dossier de consultation peut être retiré et consulté : Au Siège de CAB SARLsis à AKWA boulevard de la liberté immeuble Esico. Contact : 695 199 935/699 481 563

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis.

### **7. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège de CAB SARL à

l'adresse indiquée au point 6, au plus tard le 05 février 2021 à 13 heures local et porter la mention :

**« DEMANDE DE COTATIONS N°03/DC/CAB SARL/CIPM/2021,  
SOUSSIONNER POUR LES TRAVAUX DE REFECTION D'UNE AIRE  
D'ABATTAGE, ET DE CONSTRUCTION D'UN DECANTEUR**

**A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### **8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances d'un montant cent mille (100 000) Francs CFA. Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

### **9. Ouverture des plis**

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières), se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 05 février 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès CAB SARL et au siège de CAB SARL immeuble Esico Douala/Cameroun, en présence des soumissionnaires ou de leur Représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

### **10. Critères d'évaluation**

es exigences en matière de qualification des prestataires sont les suivantes :

Les critères de qualifications sont les suivantes :

#### **Critères de qualification**

#### **Critères éliminatoires**

Les soumissionnaires doivent remplir les critères éliminatoires suivants:

- Absence ou non-conformité dans les 48 h d'une pièce du

dossier administratif.

- Absence de la caution de soumission.
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration.
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années.
- Offre financière incomplète notamment l'absence d'un prix unitaire quantifié.
- Non satisfaction de 4/5 des critères essentiels

## **Critères essentiels**

Les critères essentiels porteront sur:

- **la surface financière d'au moins 50 % de la soumission :**  
Disposer d'une surface financière à hauteur d'au moins 50% de la soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le MINFI.
- **la méthodologie d'exécution des travaux:**  
Présenter une méthodologie d'exécution des travaux faisant ressortir le planning et délais y compris les dispositions HSE et l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire.
- **le personnel ;**  
Un chef chantier: Technicien Supérieur du Génie Civil, ou Génie Rural Bac+2 minimum, ayant au moins trois (03) ans d'expérience minimum comme chef chantier de travaux de nature et de volume équivalents ; avoir réalisé au moins deux (02) projets de construction ou réhabilitation/rénovation de bâtiments durant les cinq (05) dernières années (2016-2020).  
Joindre le CV daté et signé, la copie certifiée du diplôme ; une attestation de présentation de l'original du diplôme, une attestation de disponibilité signée du candidat.
- **le matériel**  
Les moyens matériels essentiels de l'Entreprise : Justifier par les éléments certifiés conforme et dûment signés (factures, contrats de location légalisés, etc.)

compatibles avec la nature des travaux et les équipements suivants : petit matériel de chantier : brouettes, pelles bêches, pelles rondes, râteliers, pioches, truelles, taloches, arrache-clous, serre-joints, plomberie, menuiserie ; équipements de protection et sécurité du personnel (tenue de travail ou gilets, casques, bottes ou chaussures de sécurité, cache-nez, gants, etc.).

▪ **Expériences :**

Justifier dans les cinq (05) dernières années (2016-2020) la réalisation d'au moins un (01) marché de même type et d'envergure similaire (joindre lère et dernière page des contrats et PV de réceptions certifiées).

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires à l'issue de l'évaluation technique seront prises en compte dans l'évaluation financière.

**2. Visite de site :** Une visite de site du projet (bien que pas éliminatoire), pour les candidats est un préalable pour la maîtrise des contraintes du site. Aussi les entreprises doivent prendre des dispositions pour effectuer la visite de site, notamment en saisissant le siège de CAB SARL. Cette visite de site sera signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

**11. Attribution**

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

**12. Durée de validité des offres**

Les offres resteront valables pendant 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

### **13. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à Au Siège de CAB SARL sis à AKWA boulevard de la liberté immeuble Esico. Contact : 699 481 563/695 199 935

N.B. : Pour les actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 20 Janvier 2021  
Le PRÉSIDENT  
KAMGNO Alice

[Télécharger le DAO](#)